

[Text]

d'épargne et de crédit et de s'affilier à l'une ou l'autre des fédérations existantes.

M. Leblanc (Laurier): Alors, est-ce qu'il y a des différences dans les normes de distribution, de réserves et dans la façon de procéder?

M. A. Lamarché (directeur général de la Fédération de Montréal des Caisses Desjardins): Si vous me permettez, ce n'est pas au niveau des Fédérations que les différences existent, étant donné que les Caisses populaires sont des entités autonomes qui ne sont affiliées à des Fédérations que pour des services bien précis. Une fédération n'est pas un siège social. C'est au niveau des Caisses populaires locales que s'établissent les normes de distribution des excédents en tenant compte des minimums imposés par la loi.

En fait, il y a des Caisses populaires qui ne versent aux réserves que le 10 p. 100 exigible par la loi, tandis que d'autres en versent davantage.

Chez nous, en tout cas, à la Fédération de Montréal, qui groupe 35 Caisses, la liberté est laissée à chacune des Caisses d'appliquer les normes voulues pour autant que cela respecte la loi.

M. Leblanc (Laurier): Alors, quel est le mouvement le plus important de ces trois? Est-ce la Fédération de Québec, la Fédération de Montréal ou la Fédération des Caisses d'Économie du Québec?

M. Charron: Présentement l'institution la plus importante des Caisses populaires c'est la Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins qui groupe 2 millions et demi de membres, qui a près de 2 milliards d'épargne. En cette Fédération, pour être précis, c'est une fédération de fédérations. Les Unions régionales sont des fédérations régionales au sens de la loi. Notre mouvement est à trois paliers: il y a les caisses locales, qui se sont fédérées sur le plan régional et il y a 10 fédérations régionales, qu'on a convenu d'appeler des «Unions régionales». Et la Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins, c'est une fédération provinciale de fédérations régionales des Caisses populaires. C'est un édifice à trois étages.

M. Leblanc (Laurier): Cela semble quand même un peu compliqué.

Le président: De toute façon, ce n'est pas la hauteur de l'immeuble que vous voulez ériger à Montréal d'ici quelque temps?

M. Charron: Cela peut avoir une certaine parenté.

[Interpretation]

and credit unions and to affiliate these to the Federation of their choice.

Mr. Leblanc (Laurier): Are there differences in the standards of distribution, of reserves, or of procedures?

Mr. Lamarché (General Director Montréal Federation of the Caisses Desjardins): With your permission, it is not at the level of the Federation that the differences exist because the Caisses Populaires are autonomous bodies and they are only affiliated to Federation for special services. It is not a Head Office. It is at the level of the local Caisses that standards governing distribution of surpluses are established according to the minimums imposed by statute.

Some Caisses Populaires only put in the reserves the 10 per cent required by the law whereas others put more in the reserves.

In the Montreal Federation freedom is left to each of the Caisse to apply the standards it wants to apply in so far as the statutes are observed.

Mr. Leblanc (Laurier): Which one of the three institutions is the largest?

Mr. Charron: The Federation of Quebec of the regional unions of the Caisses populaires Desjardins, which has 2½ million members and 2 billion dollars savings. This Federation is a federation of federations. The regional unions are regional federations under the act. Our movement is divided in three levels. There are the local Caisses which are federated at the regional level and there are 10 regional federations called regional unions. The Federation of the Quebec regional unions of the Caisses populaires Desjardins is a provincial federation of regional federations which are themselves representative of autonomous Caisse populaire at each region. It is a three-story building.

Mr. Leblanc (Laurier): It seems somewhat complicated.

The Chairman: Anyway the building that you are going to build in Montreal will be higher than that.

Mr. Charron: It could look like that.